

FICHE PRATIQUE : Mettre en place des actions/projets de réduction des consommations d'eau

1 Pourquoi ?

Il est essentiel de mettre en place des actions visant à réduire les consommations d'eau car l'eau potable est une ressource précieuse dont la disponibilité se réduit pendant certaines périodes de l'année du au changement climatique.

De plus, les périodes sans précipitations sont de plus en plus fréquentes asséchant ainsi les nappes phréatiques. Il est vital de préserver la ressource eau pour garantir un approvisionnement stable et durable pour les entreprises.

Une approche globale est primordiale à adopter axée sur la sobriété, l'optimisation des procédés, le recyclage et la gestion rigoureuse de la ressource eau.

Avantages

- Contribuer à la préservation de la ressource eau
- Réduire les coûts de la facture eau
- Anticiper les restrictions sécheresses
- Respecter la réglementation et les enjeux sanitaires
- Optimiser les usages de l'eau

Points d'attention

- Mise en œuvre de solutions peut être coûteux

Besoin d'infos?

Contactez le Pôle AQUIMER
contact@poleaquimer.com
03 21 10 78 98

2 Comment ?

Les entreprises doivent engager des actions ou projets de réduction des consommations d'eau potable par des projets ciblés ainsi qu'en diversifiant leurs approvisionnements, par exemple en menant des projets d'utilisation de l'eau de pluie et/ou de réutilisation des eaux usées.

L'entreprise doit tout d'abord :

- Cartographier / Identifier les optimisations ou réductions potentielles
- Prioriser les actions/ projets à mettre en place
- Identifier les prestataires
- Lancer le(s) projet(s) avec le prestataire
- Suivre régulièrement les effets des actions et/ou projets engagés et mesurer les progrès

Ces projets doivent être menés en collaboration avec des prestataires dont l'expertise est reconnue en fonction du sujet à traiter.

4 Aides financières

Des aides financières sont possibles.

Voir le document
« Aides financières sur la ressource EAU »



3 Mise en pratique

La mise en œuvre d'action et/ou projets de réduction des consommations d'eau passe par :

- La sensibilisation du personnel en amont des projets, indispensable pour ensuite les mener à bien
- L'identification des sources de réduction des consommations d'eau au sein de l'entreprise
- La mise en place d'un plan de réduction d'eau permettant une cartographie complète des actions de réduction ainsi que la priorisation des actions ou des projets
- L'identification des sources complémentaires (eau de pluie, eaux usées) à substituer à l'eau potable
- Lancement des projets en concertation avec les experts

La réduction de la consommation d'eau en industrie agroalimentaire est cruciale pour optimiser l'utilisation d'une ressource vitale, réduire les coûts, respecter les normes sanitaires et environnementales, et contribuer à la durabilité globale de l'entreprise.

